

Département d'Eure et Loir

Arrondissement de Dreux

Canton d'Anet

République Française
Liberté-Egalité-Fraternité

MAIRIE DE SAINT OUEN MARCHEFROY

St Ouen Marchefroy , le 26 mars 2020

Pour des raisons sanitaires évidentes, il est rappelé à chacun d'observer la distance de sécurité d'un mètre au minimum entre les personnes lors des déplacements brefs.

Ceci est aussi valable pour le marché bio de la Ferme de Lascanne lors de l'attente à l'extérieur. Si cette règle n'est pas appliquée nous devons fermer purement et simplement ce commerce.

Mr DUMAS Philippe
Maire de la commune de St Ouen-Marchefroy